

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Arthrose : Plans de traitements et injections

No d'activité : 70406

Date : jeudi le 27 juin 2019

Lieu : Restaurant Arôme

Coordonnées : 3 boulevard du Casino, Gatineau

Objectifs

À la fin de la présentation le participant sera en mesure de :

- Se dresser un plan de traitement de la douleur avec les différentes options d'injection disponible sur le marché
- Expliquer la formulation et le mécanisme d'action de la viscosuppléance (Acide Hyaluronique)
- Décrire les indications pour l'injection d'acide hyaluronique
- Distinguer les différents HA disponibles : Poids moléculaires, animal VS non-animal et fermentation biologique.
- Mentionner la place de la cortisone dans le traitement à long terme de la douleur causée par l'arthrose
- Décrire la place du PRP dans le traitement de la douleur causée par l'arthrose et le mécanisme d'action

Président de séance :

Horaire

2019-06-27	18:00	18:30	Autre	Accueil	
2019-06-27	18:30	20:00	Conférence	Arthrose : Plans de traitements et injections	Dr Pierre Saint-George

RSVP: Claudine Gagnon 1-438-888-5100 Claudine.gagnon86@hotmail.com

*** S'il vous plaît réserver, les places sont limitées à 28 participants.

L'Association des médecins omnipraticiens de Ouest du Québec, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.50 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bioventus

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.